

## Communiqué de presse

# Suivi annuel des retraites - étude sur l'attitude de la population suisse envers le 2<sup>e</sup> pilier et la retraite

**L'avis de la population sur la réforme de la prévoyance n'a jamais été aussi favorable, mais la protection financière de l'étape de vie après l'activité professionnelle présente des lacunes.**

- La sécurité des fonds de pension est remise en question
- Seul un quart de la population estime pouvoir vivre des rentes de l'AVS et de la caisse de pension une fois à la retraite
- 20 % des personnes interrogées prévoient de travailler au-delà de l'âge de la retraite
- En termes de prévoyance, l'écart existant entre les classes de revenus faibles et élevés continue de se creuser

AXA Investment Managers Schweiz vient de conclure la 13<sup>e</sup> édition de son enquête sur l'attitude de la population suisse vis-à-vis du 2<sup>e</sup> pilier et de la retraite. Les thèmes transversaux de l'étude de cette année portent d'une part sur la couverture des besoins financiers durant la retraite et d'autre part sur la confiance dans les acteurs et la sécurité de la prévoyance vieillesse en Suisse. L'enquête sur les retraites n'a pas eu uniquement pour objet les assurés des caisses de pension, mais l'ensemble de la population.

Ce que l'étude révèle : Selon ses propres dires, la population suisse présente des lacunes notables en termes de moyens financiers pour la retraite. En effet, sur une échelle de 1 (très mauvaise) à 10 (très bonne), les hommes évaluent leur couverture financière en moyenne à 6,1 et les femmes à 5,8. On observe des différences significatives en fonction de l'âge, de la catégorie de pouvoir d'achat et du taux d'emploi des personnes interrogées. L'évaluation de sa propre sécurité financière atteint son plus haut niveau chez les retraités, avec un score de 7,0, tandis que la classe d'âge des 40 à 64 ans indique une valeur moyenne de 6,0. Les 18-39 ans sont particulièrement pessimistes quant aux ressources financières dont ils disposeront une fois à la retraite : l'estimation relevée cette année est de 5,2 - alors qu'elle se situait encore à 5,7 en 2022.

Les personnes interrogées appartenant à la catégorie de pouvoir d'achat la plus basse se sentent particulièrement mal protégées - avec une valeur de 2,9 sur une échelle de dix. Dans ce groupe, seule une personne sur six environ (16 %) estime pouvoir maintenir « sûrement » ou « plutôt sûrement » son niveau de vie uniquement au moyen des rentes versées par l'AVS et la caisse de pension, une fois à la retraite. Chez les personnes appartenant à la classe moyenne inférieure, ce chiffre est de 26 %. Chez les personnes interrogées appartenant à la classe moyenne supérieure, il est de 41 %, et chez celles appartenant à la catégorie de pouvoir d'achat la plus élevée, il se monte à 47 %. C'est chez les retraités que l'on enregistre le score le plus élevé : plus de la moitié d'entre eux (55 %) déclarent

pouvoir assurer leur niveau de vie grâce à leur rente AVS et à celle versée par la caisse de pension. En revanche, parmi les personnes exerçant encore une activité professionnelle et les personnes non actives, seul un quart environ s'attend à pouvoir en faire autant une fois arrivé à la retraite.

### L'écart de couverture continue de se creuser

Quel pourcentage de leur dernier salaire les personnes interrogées pensent-elles pouvoir toucher sous forme de pension de vieillesse ? Bien que les femmes se sentent globalement moins bien protégées que les hommes, les réponses à cette question ne présentent pas de différences significatives entre les sexes. Les rentes totales attendues de l'AVS et de la caisse de pension sont estimées en moyenne à 56 % du dernier salaire. En 2022, ce chiffre était de 53 %, mais en 2014, il était encore de 65 %. Dans ce contexte, les personnes qui se considèrent comme « très bien » ou « plutôt bien » protégées sur le plan financier indiquent une valeur significativement plus élevée (63 % du dernier salaire) que celles qui s'estiment mal protégées (49 %). Les personnes interrogées appartenant aux deux catégories de pouvoir d'achat inférieures, ainsi que les personnes sans activité professionnelle et celles qui se sentent mal assurées, indiquent également des valeurs nettement plus faibles sur « l'échelle du bonheur » lorsqu'elles envisagent la retraite.

**Dr Werner E. Rutsch, Membre de la direction d'AXA Investment Managers Suisse**, explique : « Il est préoccupant de constater que la catégorie de pouvoir d'achat la plus faible se sente si mal protégée en termes de financement de la retraite. L'écart entre les classes de revenus faibles et élevés continue de se creuser sur le plan de la prévoyance vieillesse. Alors qu'en plus de l'AVS et de la caisse de pension, les deux classes de pouvoir d'achat supérieures peuvent se constituer une épargne personnelle pour faire face au coût de la vie à la retraite, les personnes appartenant aux groupes de revenus inférieurs n'ont pas cette possibilité. Une fois à la retraite, elles devront s'imposer des restrictions. »

### Une personne sur cinq indique avoir l'intention de continuer à travailler au-delà de l'âge de la retraite

Environ deux tiers des personnes interrogées déclarent se constituer une épargne pour compléter les prestations de l'AVS et de la caisse de pension, ou ont déjà épargné en vue de la retraite, afin de réduire l'écart entre le dernier revenu et les rentes de vieillesse. L'épargne fiscalement privilégiée dans le cadre du pilier 3a est de loin la variante la plus prisée. Cependant, les personnes interrogées appartenant à la catégorie de pouvoir d'achat la plus élevée (71 %) et à la classe moyenne supérieure (76 %) sont significativement plus nombreuses à pouvoir épargner que celles appartenant à la catégorie de revenus la plus basse (41 %) et à la classe moyenne inférieure (61 %). Par conséquent, les représentants des deux catégories de pouvoir d'achat inférieures déclarent nettement plus souvent devoir se restreindre dans leur vieillesse, ou s'attendent à devoir le faire, que les personnes appartenant aux catégories de revenus supérieures. Ainsi, un quart des participants à l'étude ayant les revenus les plus bas indiquent vouloir travailler au-delà de l'âge de la retraite pour combler cet écart. Pour la classe moyenne inférieure et supérieure, ces chiffres sont respectivement de 20 et 15 %, et de 18 % pour la catégorie de pouvoir d'achat la plus élevée.

**Dr Werner E. Rutsch** souligne : « Presque 20 % de toutes les personnes interrogées indiquent avoir l'intention de continuer à travailler une fois atteint l'âge de la retraite. Cet aspect, qui peut être jugé positif en soi, est toutefois

relativisé par le fait que de nombreuses personnes aux revenus plus faibles n'auront tout simplement pas d'autre alternative pour couvrir leurs frais de vie à la retraite. »

### **Une future réforme des retraites plébiscitée comme jamais auparavant, le retrait de capital moins en vogue**

Environ quatre cinquièmes (79 %) des personnes interrogées estiment aujourd'hui qu'une réforme de la prévoyance est nécessaire, soit nettement plus qu'en 2022 (65 %) et qu'en 2021 (70 %). L'âge de départ à la retraite souhaité par la population active est en moyenne de 63 ans, soit un peu plus que celui indiqué les deux années précédentes (2022 : 62 ans, 2021 : 61 ans). Plus les personnes interrogées sont âgées, plus elles souhaitent partir à la retraite à un âge avancé : Pour les 18-39 ans, il s'agit de 62 ans, pour les 40-64 ans, de 63 ans, et les personnes de 65 ans ou plus qui exercent encore une activité professionnelle souhaitent prendre leur retraite à 66 ans.

Si les personnes interrogées partaient à la retraite aujourd'hui, 47 % d'entre elles opteraient pour le versement du capital de prévoyance sous forme de rentes mensuelles, 28 % pour un mélange de rente et de retrait de capital, et 13 % pour le retrait complet du capital accumulé. Le retrait intégral a perdu de sa popularité par rapport à l'année précédente (17 %), ce qui est probablement dû à la mauvaise année boursière que nous avons connue en 2022.

### **La sécurité des fonds de pension est remise en question**

Pour la première fois cette année, le suivi des retraites établi par AXA Investment Managers Suisse s'est également penché sur la question de la confiance de la population suisse dans la sécurité de leur avoir de vieillesse auprès de leur caisse de pension. Sur une échelle de 1 (très incertaine) à 10 (très bonne), les personnes interrogées ont évalué en moyenne la sécurité de leurs fonds auprès de la caisse de pension à un niveau insatisfaisant de 6,1. Plus la catégorie de pouvoir d'achat est élevée et plus les personnes interrogées se sentent en sécurité sur le plan financier, plus elles estiment que les fonds de leur caisse de pension sont sûrs.

59 % des personnes interrogées (hommes : 66 %, femmes : 53 %) indiquent savoir que les dépôts auprès d'une banque sont protégés jusqu'à concurrence de 100'000 francs. En revanche, elles sont moins au courant des mesures de sécurité s'appliquant aux caisses de pension. À la question de savoir ce qui se passe en cas de faillite d'une caisse de pension, seuls 47 % des personnes interrogées indiquent correctement que dans un tel cas, les pertes sont couvertes par le fonds de garantie. 9 % d'entre elles supposent que les pertes sont couvertes par le contribuable et 12 % pensent que les assurés actifs sont alors mis à contribution pour assainir la caisse de pension, par le biais de versements plus importants.

Une autre question de connaissance avait trait à la diversification des placements des caisses de pension. Seul un cinquième environ des personnes interrogées imagine, ou sait, que les caisses de pension peuvent investir au maximum 5 % de leurs avoirs dans un seul titre boursier. Une personne sur dix suppose l'existence d'une telle disposition, mais pense que la limite se situe autour de 1 %. Près d'un tiers d'entre elles pensent qu'il n'existe pas de restrictions légales en la matière, et 38 % ne répondent pas à la question. Dans l'ensemble, s'agissant des questions relatives aux connaissances, les femmes ont réalisé un score plus faible que les hommes.

## Des associations économiques à l'image écornée

S'agissant de sujets en relation avec la sécurité de la prévoyance vieillesse en général, c'est dans leur propre employeur que 62 % des personnes interrogées ont le plus confiance. Le Conseil fédéral et l'Union syndicale suisse occupent conjointement la deuxième place de ce classement, avec un vote de confiance de 30 % de la population. La confiance dans les réseaux sociaux (10 %), les partis politiques (15 %) et 'Économie Suisse' (18 %) est particulièrement faible.

**Dr Werner E. Rutsch** conclut : « Il est réjouissant de constater que l'employeur jouit d'une grande confiance quand il s'agit de questions liées à la prévoyance vieillesse. En revanche, les associations économiques doivent développer des stratégies pour regagner la confiance de la population. Par ailleurs, l'économie et la société dans son ensemble devraient investir davantage dans l'éducation financière des femmes et des personnes à faible pouvoir d'achat. »

Vous trouverez tous les résultats de l'enquête en ligne sur [Résultats de l'enquête](#).

## Contact

Stefanie Linhardt

[Stefanie.Linhardt@axa-im.com](mailto:Stefanie.Linhardt@axa-im.com)

+44 20 7003 14 11

Dr. Sabina R. Korfmann-Bodenmann

[s.korfmann@kccc.ch](mailto:s.korfmann@kccc.ch)

+41 (0) 43 244 87 37

Rendez-vous sur notre site [www.axa-im.ch](http://www.axa-im.ch) ou  

## Méthode

L'étude se base sur une enquête menée auprès d'un panel de 1214 personnes de la population suisse, âgées de 18 ans et plus (en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin), parmi lesquelles figuraient 268 retraités. Elle a été réalisée entre le 30 mai et le 17 juin 2023, à l'aide d'un sondage en ligne. L'étude repose sur un échantillon représentatif de la population.

## AXA Investment Managers

AXA Investment Managers (AXA IM) est un gestionnaire d'actifs responsable qui investit activement sur le long terme pour la prospérité de ses clients, de ses collaborateurs et de la planète. Avec environ 842\* milliards d'euros d'actifs sous gestion à fin mars 2023, notre gestion de conviction nous permet d'identifier les opportunités d'investissement que nous considérons comme les meilleures du marché à l'échelle mondiale dans les différentes classes d'actifs alternatives et traditionnelles. AXA IM est un leader sur le marché de l'investissement vert, social et durable, avec 489 milliards d'euros d'actifs intégrant des critères ESG, durables ou à impact, à fin décembre 2022. Nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour l'ensemble de nos actifs et à intégrer les considérations ESG dans nos activités, de la sélection des titres à notre culture d'entreprise en passant par la façon dont nous gérons nos opérations au quotidien. Nous souhaitons

apporter de la valeur à nos clients grâce à des solutions d'investissement responsables, tout en suscitant des changements significatifs pour la société et l'environnement. A fin décembre 2022, AXA IM emploie plus de 2 600 collaborateurs dans le monde, répartis dans 24 bureaux et 18 pays. AXA IM fait partie du Groupe AXA, un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs.

### Avertissement

**Les informations fournies ici par AXA Investment Managers le sont à des fins publicitaires et sont destinées à des investisseurs professionnels de droit suisse.** Il ne s'agit ni d'une offre ni d'une invitation à acheter ou à vendre des instruments de placement. Les opinions exprimées ici reflètent l'évaluation actuelle d'AXA Investment Managers au moment de leur diffusion. Cette évaluation est susceptible d'être modifiée en tout temps, sans préavis. AXA Investment Managers n'assume aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies. Nous prions les investisseurs privés de s'adresser à leur conseiller en placements. AXA Investment Managers, Affolternstrasse 42, CH-8050 Zürich.